

Schweizerischer Samariterbund = Alliance suisse des Samaritains

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **51 (1943)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à faire face aux réclamations les plus diverses et à renseigner sur tous les sujets qui touchent aux préoccupations d'un prisonnier. On s'adresse à l'homme de confiance pour des demandes de subsides et de délégations de solde, pour la correspondance postale, pour les mutations et pour les libérations. Il sert d'intermédiaire constant entre l'Agence centrale des prisonniers de guerre et les prisonniers; tant de problèmes se posent encore de façon ininterrompue: tel soldat originaire d'un terrain placé sous régime d'occupation attend toujours des nouvelles de sa famille évacuée; tel autre sollicite la copie d'une pièce officielle qu'il a égarée en cours de captivité; un troisième, enfin, est appelé à fournir des détails sur le sort d'un camarade tué à côté de lui au cours d'opérations de guerre. Cette multiplicité des demandes oblige l'homme de confiance à étendre le cadre initial de son activité, à se faire assister par des adjoints, secrétaires ou comptables, et à aménager les locaux indispensables à ses consultations. Il pourra ainsi faciliter et hâter la solution de problèmes d'aide mutuelle, de démarches militaires, juridiques ou professionnelles. Le bureau de l'homme de confiance se double même en bien des cas d'un dépôt des objets trouvés. Sans doute n'y voit-on guère les adjuvants les plus recherchés, tabac ou cigarettes, attendre le retour d'un possesseur distrait. Mais il y a des livres tombés d'une poche de vareuse; il y a aussi des photographies familiales qui s'éparpillent lors de l'ouverture d'un colis endommagé et dont on s'efforce d'identifier les destinataires.

Pour répandre les informations d'un caractère d'intérêt général, l'homme de confiance procède à l'affichage de certains avis. De plus en plus aussi, le *Journal de camp* est devenu pour lui un auxiliaire régulier qui lui permet d'annoncer et de conseiller tour à tour. On sait que la publication des périodiques locaux est aujourd'hui très développée dans le plupart des groupements de prisonniers et que les renseignements utiles y débordent de plus en plus sur les écrits de pure imagination. Dans bien des cas aussi l'homme de confiance devient un véritable conseiller moral auquel l'on confie ses inquiétudes familiales ou ses peines matérielles.

Il facilite l'obtention de pensions. Il organise même des collectes dans certains cas tragiques où la femme et les enfants d'un prisonnier sont demeurés sans ressources. Bref, il s'emploie et s'ingénie à être tout à tous. Les domaines où son intervention est réclamée s'accroissent de façon ininterrompue; il procure des abonnements de journaux, des livres d'études, aide à la constitution de bibliothèques, encourage la création des orchestres, des troupes théâtrales, des expositions d'art et s'entretient sans compter pour procurer les nombreux accessoires qui permettent de faire rayonner dans la vie du camp, une trêve de récréation et d'oubli.

Lors des cas de décès de prisonniers, c'est encore l'homme de confiance qui écrit à la famille pour lui exprimer la sympathie des camarades, et qui s'occupe de l'entretien de la tombe. Comme on le voit, le bureau de l'homme de confiance est devenu un véritable office social, à la disposition des prisonniers. L'officier le plus ancien a la faculté de désigner un adjoint qui revêtira une part des besognes d'ordre administratif incombant aujourd'hui de façon courante aux hommes de confiance. Dans certains camps de soldats, d'autre part, l'homme de confiance en charge a été doublé d'un officier-conseil qui le relève de certaines de ses attributions juridiques et sociales.

Il a fallu parfois étudier et résoudre certaines divergences d'interprétation quant à la façon de désigner ces agents de liaison dans les camps. Si le terme d'«homme de confiance» a été admis d'emblée dès 1915, aussi bien que son équivalent allemand «Vertrauensmann», il a fallu pour les Britanniques déconseiller l'emploi des expressions de «Camp Leader» et de «Man of Confidence» qui, l'une et l'autre, pouvaient prêter à confusion, pour adopter en fin de compte le titre «ne varietur» de «Prisoners of War Representative». Pour les Italiens, l'on a utilisé tour à tour les vocables de «Capo-campo» et «Uomo di fiducia». Les Polonais désignent leurs hommes de confiance par «Maz Zaufania Jencow Polskich», et les Serbes par «Poverenik».

Mentionnons, en terminant, que dans beaucoup de camps d'internés civils dont la condition se trouve aujourd'hui assimilée à celle des prisonniers de guerre — des hommes de confiance civils sont également entrés en activité sur la base des dispositions de la Convention relative au traitement des prisonniers de guerre.

Revue internationale de la Croix-Rouge.

Zweigvereine des Schweiz. Roten Kreuzes

Zweigverein der Bezirke Horgen und Affoltern

Voranzeige. Hauptversammlung: Sonntag, 28. März. im Restaurant «Bahnhof» in Bonstetten. 15.00 Uhr: Verhandlungen. 16.30 Uhr: Öffentlicher Vortrag von Dr. F. Braun, Zürich, über «Ursachen, Behandlung und Verlauf der Epilepsie».



Schweizerischer Samariterbund

Alliance suisse des Samaritains

Mitteilungen des Verbandssekretariates Communications du Secrétariat général

Aus den Verhandlungen des Zentralvorstandes

Sitzung vom 21. Februar 1943.

a) *Mutationen.* In der Zeit vom 7. Oktober 1942 bis 16. Februar 1943 wurden folgende neue Sektionen in den Schweiz. Samariterbund aufgenommen: Semsales (Frbg.), Orsonnens (Frbg.), Kaiserstuhl u. Wislikofen (Aarg.) (diese beiden Sektionen entstanden aus dem S.-V. Rümikon, der nun aufgelöst ist), Bühl b. Aarberg (Bern), Wenslingen (Bld.), Gansingen (Aarg.), Oltingen (Bld.), Yvonand (Vd.), Froideville (Vd.), L'Isle (Vd.), Les Genevez (Berne), Zermatt (Wallis), Ballens (Vd.), Hérémece (Valais), Lausanne (Section d'hommes), Münster (Wallis), Ebersecken (Luz.), Medels i. O. (Grbd.), Bürglen (Uri), Stalden (Wallis), Richenthal (Luz.), Valeyres-Rances (Vd.), Kandergrund (Bern), Böle (Neuch.), Jens (Bern), Sarnen (Obw.), Langnau (Luz.), Kefikon-Islikon (Thurg.).

Die beiden Samaritervereine «Paracelsus» und «Tamina» in Bad Ragaz haben sich zu einer einzigen Sektion unter dem Namen «Samariterverein Bad Ragaz» zusammengeschlossen. Der Samariterverein Glattal änderte seinen Namen in Sektion «Zürich-Seebach».

b) Ueber die *Verwendung des Ertragnisses der Bundesfeieraktion 1942 werden Richtlinien aufgestellt.* Eine ausführliche Orientierung hierüber wird in einer der nächsten Nummern folgen.

c) *Taschenkalender.* Mit Genugtuung wird davon Kenntnis genommen, dass die Ausgabe 1943 unseres Samaritertaschenkalenders einen sehr erfreulichen Erfolg zu verzeichnen hat, sind doch von der deutschen Ausgabe schon über 6000 Exemplare verkauft worden. Ein Nachdruck wurde notwendig, so dass weitere Lieferungen prompt ausgeführt werden können. Erstmals erschien der Kalender auch in französischer Sprache. Die vorerst mit 1500 Exemplaren vorgesehene Auflage wurde auf 2000 erhöht und ist nun vollständig verkauft.

d) Der vom Verbandssekretär erstattete *Bericht über die Präsidentenkonferenzen* wird genehmigt. Es sollen hievon Separatabzüge erstellt werden, von welchen wir den Sektionen je zwei Exemplare zugehen lassen werden.

e) *Die Jahresrechnungen pro 1942*, deren Revision bereits Ende Januar stattfand, werden zuhanden der nächsten Abgeordnetenversammlung genehmigt.

f) Für die *Abgeordnetenversammlung vom 5./6. Juni 1943 in Biel* wird das allgemeine Programm festgelegt und die Liste der Geschäfte besprochen. Die Versammlung soll zweiteilig durchgeführt werden, und zwar am Samstag, 5. Juni, von 16.30—18.30, spätestens 19.00 Uhr, und am Sonntag, 6. Juni, ab 9.00 bis zirka 12.00 Uhr. Näheres werden wir später im Einladungszirkular unseren Sektionen mitteilen.

g) Die Liste der *Anträge für die Abgabe der Henri-Dunant-Medaille* wird geprüft und genehmigt.

h) Die *Vorschriften über die Erteilung von Beiträgen* werden im Zusammenhang mit den Richtlinien für die Verwendung des Ertragnisses der Bundesfeieraktion einer eingehenden Revision unterzogen. Ein bezüglicher Entwurf soll zur Beratung und Beschlussfassung der nächsten Abgeordnetenversammlung vorgelegt werden.

i) Bezüglich der Beiträge der Sektionen an den SSB soll der nächsten Abgeordnetenversammlung eine Aenderung beantragt werden. Es ist vorgesehen, den bis anhin erhobenen Grundbeitrag fallen zu lassen und an dessen Stelle einen einheitlichen Beitrag von 40 Rp. zu Gunsten der Zentralkasse und von 30 Rappen für die Hilfskasse zu erheben. Diese Aenderung würde eine Entlastung der kleineren Sektionen zur Folge haben, während die grösseren lediglich einen unbedeutenden Mehrbetrag für die Hilfskasse zu leisten hätten, welche auf vermehrte Einnahmen dringend angewiesen ist. Wir werden darüber später eingehend orientieren.

k) Die Statuten der Stiftung «Hilfskasse und Unfallversicherung» werden zuhanden der nächsten Abgeordnetenversammlung eingehend revidiert. Die bezügliche Vorlage wird zu gegebener Zeit den Sektionen mit der Einladung zur Abgeordnetenversammlung zugestellt werden.

l) Personalfürsorge. Aus verschiedenen Gründen erweist es sich als zweckmässig, unseren Fonds für Personalfürsorge umzuwandeln in eine «Fürsorgestiftung für das Personal des Schweiz. Samariterbundes». Die Errichtung dieser Stiftung soll der nächsten Abgeordnetenversammlung beantragt werden. Der Entwurf für die Stiftungsurkunde wird den Sektionen mit der Einladung zur Abgeordnetenversammlung in Biel zugehen.

m) Die Lehrbücher von Dr. de Marval, «Am Krankenbett» und «Auprès des malades», sollen im eigenen Verlag in neuer Auflage herausgegeben werden.

Extrait des délibérations du Comité central

Séance du 21 février 1943.

a) Mutations. Dans la période du 7 octobre 1942 au 16 février 1943, les sections nouvelles suivantes ont été reçues dans le giron de l'Alliance suisse des Samaritains: Semsales (Frbg.), Orsonnens (Frbg.), Kaiserstuhl (Argovie), Wislikofen (Argovie) (ces deux dernières sections ont été créées après la dissolution de la société de Rümikon), Bühl près Aarberg (Berne), Wenslingen (Bâle-Camp.), Gansingen (Argovie), Oltingen (Bâle-Camp.), Yvonand (Vaud), Froideville (Vaud), L'Isle (Vaud), Les Genevez (Berne), Zermatt (Valais), Ballens (Vaud), Hérémece (Valais), Lausanne, section hommes (Vaud), Münster (Valais), Ebersecken (Lucerne), Medels i. O. (Grisons), Bürglen (Uri), Stalden (Valais), Richenthal (Lucerne), Valeyres-Rances (Vaud), Kandergrund (Berne), Bôle (Neuch.), Jens (Berne), Sarnen (Obwalden), Langnau (Lucerne), Kefikon-Islikon (Thurgovie).

Les deux sociétés de samaritains «Paracelsus» et «Tamina» à Bad-Ragaz ont fusionné sous le nom de «Société des samaritains de Bad-Ragaz». La société des samaritains Glattal a changé son nom en section «Zurich-Seebach».

b) Des directives ont été établies quant à l'emploi de la quote-part de l'action de la Fête nationale 1942 revenant à l'Alliance suisse des Samaritains. Des indications précises à ce sujet seront publiées dans un prochain numéro.

c) Agendas. C'est avec beaucoup d'intérêt que le Comité central prend connaissance que l'édition allemande 1943 de notre Agenda suisse du Samaritain a obtenu un grand succès. Plus de 6000 exemplaires ont déjà été vendus. Pour la première fois, cet agenda parut également en français. L'édition prévue à 1500 exemplaires dut être renforcée à 2000 et est actuellement totalement épuisée.

d) Le rapport du secrétaire général sur les conférences des présidents est approuvé. Il sera procédé à un tirage spécial du dit rapport et chaque section le recevra en deux exemplaires.

e) Les comptes annuels de 1942 qui furent révisés à fin janvier sont approuvés aux fins de les soumettre à la prochaine Assemblée des délégués.

f) Le programme général de l'Assemblée des délégués des 5/6 juin 1943 à Bienne est établi et la liste des affaires est discutée. L'assemblée sera scindée en deux, à savoir le samedi 5 juin de 16.30 à 18.30, au plus tard 19.00 h., pour reprendre le dimanche 6 juin dès 9.00 jusqu'à 12.00 h. environ. Des précisions seront faites à ce sujet dans la circulaire d'invitation que nous enverrons à nos sections le moment venu.

g) La liste des propositions pour l'attribution de la médaille Henri Dunant est soumise à l'épreuve et approuvée.

h) Les dispositions concernant l'allocation de subventions sont révisées en détail, en tenant compte des directives quant à l'emploi du résultat de l'action de la Fête nationale. Un projet relatif sera présenté à la prochaine Assemblée des délégués pour discussion et décision.

i) Une modification sera proposée lors de la prochaine Assemblée des délégués quant aux cotisations des sections à l'ASS. Il est prévu d'éliminer la cotisation de base prélevée jusqu'à maintenant et de la remplacer par une cotisation fixe de 40 ct. en faveur de la caisse centrale et de 30 ct. pour la caisse de secours. Cette modification aurait pour conséquence de décharger sensiblement les petites sections tandis que les autres sociétés n'auraient à verser qu'un montant un peu

supérieur à la caisse de secours qui a un urgent besoin de l'augmentation des recettes.

k) Les statuts de la fondation «Caisse de secours et Assurance-accidents» sont soumis à une révision détaillée aux fins de pouvoir être présentés à l'Assemblée des délégués. Le projet respectif sera adressé à nos sections avec notre invitation à l'Assemblée des délégués.

l) Retraite du personnel. Divers motifs nous prouvent qu'il est indiqué de transformer notre fonds de retraite du personnel en une «Fondation de retraite en faveur du personnel de l'Alliance suisse des Samaritains». L'établissement de cette fondation sera proposé lors de la prochaine Assemblée des délégués. Le projet de l'acte de fondation sera remis à nos sections avec notre invitation à l'Assemblée des délégués à Bienne.

m) Notre bureau de vente procédera à une nouvelle édition des manuels du Dr C. de Marval «Auprès des malades» et «Am Krankenbett».

Notre nouveau film „Les Samaritains à l'œuvre“

Nous avons le grand plaisir d'informer nos collègues samaritains de la Suisse romande que la version française de notre nouveau film intitulé «Les Samaritains à l'œuvre» est terminée.

Ce film pourra être présenté dans nos sections dès le début du mois d'avril prochain. Les sociétés de samaritains qui envisageraient de le projeter prochainement voudront bien s'annoncer au Secrétariat général à Olten, afin que nous puissions organiser nos tournées de projection.

Nous rappelons que l'indemnité de location du film se monte à fr. 30.—. Il s'agit là d'un prix forfaitaire lequel comprend: frais de voyage de l'opérateur, frais de transport des appareils, location du film proprement dite, etc. Pour les sections étant dans une situation financière précaire, une réduction de cette indemnité peut être accordée et, dans certains cas dûment motivés, il peut en être fait abstraction totale.

Pour faciliter la propagande dans les villes et villages, nous fournissons des affiches au prix modique de 20 cts. pièce. Sur demande spéciale, nous imprimons des papillons qui peuvent être distribués dans les ménages. Nous ne facturons que nos frais de revient.

En Suisse alémanique, ce film a obtenu partout un grand succès. Les représentations très nombreuses que nous avons à donner en sont la preuve indéniable. Nous souhaitons vivement que nos samaritains romands lui prêtent également le chaleureux accueil qu'il mérite.

Anzeigen der Samaritervereine Avis des sections de samaritains

Aarau. S.-V. Ortsgruppe Buchs. Uebung; Dienstag, 16. März, 20.00 Uhr, im alten Schulhaus.

Altstetten-Albisrieden. S.-V. Heute Donnerstag, 20.00 Uhr, im grossen Saal des «Albisriederhauses» 2. Vortrag mit Lichtbildern von Dr. med. C. Salzmann. Thema: Kriegsseuchen (Infektionskrankheiten, Desinfektion usw.). Angehörige und Interessenten sind freudl. eingeladen. Umstände halber muss der Vortrag wiederum in Albisrieden stattfinden. Voranzeigen: 20./21. März freiwillige Skitour auf die Nauenalp im Glarnerland. Näheres folgt noch. Dienstag, 23. März, Beginn des Repetitionskurses im Schulhaus Feldblumenstrasse. Montag, 5. April, Beginn des Krankenpflegekurses in Albisrieden. Mitglieder, macht eure Bekannten auf diesen Kurs aufmerksam und gebt uns Adressen von solchen Leuten bekannt, die für den Krankenpflegekurs in Frage kommen könnten.

Balterswil. S.-V. Die Jahresversammlung findet Sonntag, 14. März, 14.30 Uhr, im «Landhaus» Bichelsee statt. Daran anschliessend zum 25jährigen Bestehen des Vereins kleine Jubiläumsfeier. Für Aktivmitglieder obligatorisch. Ehren-, Frei- und Passivmitglieder, ebenso frühere Mitglieder, sind freundlich eingeladen. Bitte vollständig und pünktlich erscheinen.

Bäretswil. S.-V. Freitag, 12. März, 20.00 Uhr, im Sekundarschulhaus: Vortrag von Fr. Gertrud Spörri, Wald, über die Arbeit des Roten Kreuzes in der Kriegszeit. Veranstalter: Junge Kirche. Auch Samariter und andere Interessenten sind freundlich eingeladen.

Basel, Klein-Basel. S.-V. Sonntag, 14. März, 14.30 Uhr, findet in der Turnhalle des Wettsteinschulhauses (Eingang Klarhofweg) das Schlussexamen des Samariterkurses statt. 19.00 Uhr wird im Restaurant zum Greifen (Greifengasse) als Abschluss eine gemütliche Unterhaltung mit Musik und Tanz durchgeführt. Der Vorstand erwartet zahlreiches Erscheinen der Mitglieder mit ihren werten Angehörigen.